

pourquoi il suspend à finir les choses jusqu'à l'année prochaine, parce que sans doute il mandera en Canada qu'il lui a fallu du temps pour examiner toutes choses par lui-même tant à Paris que dans les abbayes et prieurés que nous avons en Berry et en Touraine, pendant qu'il paraît à tout le monde qu'il s'en met fort peu en peine ; et en effet les différentes missions qu'il fait dans les diocèses où il passe n'ont à ce que plusieurs pensent d'autre but que d'engager les Evêques à écrire au Cardinal en sa faveur pour obtenir quelque bénéfice, ou pension avec laquelle il enverra promener le Canada. Si ces vues lui réussissent, il aura mieux su profiter du temps que moi qui ai sacrifié ma fortune pour des ingrats ; car si à mon arrivée en France j'eusse demandé pour moi un bénéfice, je l'aurais certainement obtenu. M. Raudot me l'a souvent dit et répété. J'ai travaillé pour les autres, j'y ai réussi. Voilà la récompense que j'en retire....."

Voici maintenant ce que M. de Latour écrit de Paris au Chapitre, le 14 mars 1732 :

"Messieurs, j'ai été mortifié, en arrivant ici, de trouver M. Delorme hors du Séminaire, il est allé loger avec messieurs ses deux neveux près de la place Maubert, dans le collège de Presle, à près d'une lieue du Séminaire des Missions, ce qui m'a mis dans l'impossibilité de le voir aussi souvent que j'aurais souhaité. Il a pris la peine de venir chez moi pour l'examen de ses comptes, et nous y avons procédé de concert avec une exactitude qui vous fera plaisir. Nous avons convenu d'y faire plusieurs changements. Nous avons aussi éclairci quelques difficultés qu'on ne pouvait pas débrouiller à Québec. Il nous en reste encore pour lesquelles il n'a pas eu des pièces justificatives. J'espère que nous terminerons tout à la satisfaction de tout le monde.

"Je pars incessamment pour Maubec, et j'ai cru devoir faire ce voyage avant de finir l'affaire des comptes, soit pour retirer les pièces justificatives qui manquent et qui seront peut-être là-bas, soit pour connaître par moi-même